

*« Béni soit le Seigneur chaque jour !
Quand on nous accable, Dieu nous délivre,
Dieu est pour nous le Dieu qui nous sauve.
C'est l'Éternel, le Seigneur qui nous délivre de la mort. »*
Psaume 68

Son époux, Denis **Cordey** ;
Sa soeur, son beau-frère Sylviane et Eric **Monachon-Martin**,
leurs enfants et petits-enfants ;
Son frère, André **Martin**, son fils Lucien et Delphine ;
Sa belle-soeur, son beau-frère, Sylviane et René **Pidoux-Cordey**,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Daisy CORDEY-MARTIN

qui s'est endormie dans sa 75^e année après une très longue période
de courage et d'abnégation.
A vous, qui l'avez soignée et entourée, nous adressons un sincère MERCI.
Selon le désir de la défunte, la cérémonie d'Adieu a eu lieu dans
l'intimité.
Pas de fleurs, si vous avez une pensée en son nom, faites un don au
Centre Social Protestant à Lausanne, CCP 01-48425-5.
Adresse de la famille :
Denis Cordey, rue du Casino 12, 1063 **Chapelle-sur-Moudon**.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.